



La CONFEMEN au Quotidien

Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
éd. resp. : Secrétariat Technique Permanent, immeuble Kébé Extension, B.P. 3220 - Dakar / Sénégal

Bimestriel - n°51 - février/mars 2002

Sommaire

Nouvelles de la CONFEMEN p. 2

Nouvelles de nos pays membres

- ▶ Congo p. 7
- ▶ Liban p. 10
- ▶ Mali p. 11

Infos services

- ▶ Littérature en ligne (LiLi) p. 13
- ▶ Suivi du Forum mondial Education pour tous (UNESCO) p. 13

Lu pour vous p. 14

Agenda p. 15

Bibliographie p. 16

CONFEMEN au Quotidien -

INDEX 2001 p. 17

Forum virtuel p. 20

ISSN 0850-2471

Rédaction et mise en page :
Centre d'Information et
de Documentation

Téléphone : (221) 821 60 22

Télécopie : (221) 821 32 26

Courrier électronique :
confemen@sentoo.sn

Site WEB :
<http://www.confemen.org>

Abonnement annuel :
4.000 FCFA (frais de port inclus)

Editorial

L'atteinte des objectifs d'éducation pour tous exigera des investissements importants d'ici 2015. L'universalisation de l'enseignement primaire nécessiterait à elle seule des investissements annuels supplémentaires estimés entre 8 et 15 milliards de dollars US.

Il faut relativiser ces chiffres. Quinze milliards de dollars US représentent moins de 0,3% du PNB total des pays en développement, 0,06% du PNB total des pays développés et 0,05% du PNB mondial. En outre, une fois l'investissement réalisé et le système stabilisé, la quasi-totalité des pays à faible scolarisation devraient pouvoir autofinancer le système.

À l'heure actuelle, les engagements, prises de position, recommandations et échanges émanant des organismes impliqués dans la poursuite de l'objectif d'éducation pour tous suggèrent certaines pistes pour gérer les ressources de façon plus efficace et accroître le financement disponible.

C'est sur ces problèmes de gestion et de financement que va se pencher notre prochaine session ministérielle. L'objectif est de faire connaître la situation particulière qui prévaut en Francophonie et de susciter une convergence des actions en vue d'une mobilisation accrue des ressources nationales et internationales en faveur de la scolarisation universelle.

Nous souhaitons, dans cette optique, associer les acteurs francophones de l'éducation à l'événement. Ne pouvant, pour des raisons matérielles et d'organisation, les inviter tous à nous rejoindre lors de la session ministérielle, nous les convions à alimenter la réflexion

déjà amorcée par la CONFEMEN.

Nous leur proposons donc, pour ce faire, de nous rejoindre au sein du forum virtuel où s'organisera le débat de mai à juillet 2002. Il vous est présenté en dernière page de ce numéro.

L'objectif est de réfléchir ensemble aux questions suivantes :

- ▶ Est-il possible de déterminer l'effort financier et de gestion requis pour atteindre l'Éducation pour tous ?
- ▶ Quelle proportion de ces fonds peut être mobilisée par les pays eux-mêmes, quelle proportion devrait par conséquent provenir de l'aide internationale ?
- ▶ Comment mobiliser ces fonds ?
- ▶ Comment améliorer la gestion interne des systèmes éducatifs ?
- ▶ Quel devrait être le rôle et les missions de la Francophonie, tant au niveau opérationnel que politique, en la matière ?
- ▶ Existe-t-il, en Francophonie, des expériences novatrices dans le domaine de la gestion et du financement des systèmes éducatifs qui mériteraient d'être connues ?

Rejoignez-nous et dégageons ensemble notre réponse à cette série de questions qui, ainsi que l'a souligné le bilan établi en 2000, se révèlent particulièrement cruciales en Francophonie.

Bougouma NGOM

Secrétaire Général



Préparation de la 50e session ministérielle - Dakar, 11 au 15 février 2002

La réunion a rassemblé les Correspondants nationaux des Etats et gouvernements membres du Bureau de la CONFEMEN, le directeur éducation/formation technique et professionnelle de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), le Secrétaire général de la CONFEMEN et le personnel du Secrétariat Technique Permanent (STP).

Les participants ont d'abord examiné le suivi apporté par le STP au plan de relance de la CONFEMEN (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n° 46, p. 2 et 3). Ils ont marqué leur satisfaction vis-à-vis du travail accompli par le STP, notamment la production d'un projet de plan d'action incluant un calendrier d'exécution et des indicateurs d'évaluation ainsi que de l'amélioration de la circulation de l'information entre l'AIF et la CONFEMEN. Ils ont souligné la nécessité de se fixer des priorités dans les rapports avec les autres organisations internationales.

L'étude de ce plan d'action a débouché sur la demande d'intégration d'actions complémentaires tant au niveau de l'information et de la communication que de la réflexion et de la production de nouvelles stratégies éducatives comme de la concertation et de la promotion des intérêts communs.

Réagissant au souci exprimé par la CONFEMEN lors de la dernière Conférence Ministérielle de la Francophonie (CMF) de prise en compte de la réforme des curricula au sein de la programmation de l'AIF (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n° 50, p. 2), le représentant de l'AIF a présenté les actions qui seront développées par l'Agence en la matière en suivi des réunions qui se sont tenues lors du biennium précédent (voir p. 2 et 3 de ce même numéro).

Suite à cette intervention, les participants ont suggéré :

- ▶ la tenue d'une réunion de travail con-

jointe CONFEMEN(STP)/AIF en amont de l'élaboration de la programmation afin d'améliorer le lien entre les besoins des pays, les orientations de la CONFEMEN et la programmation francophone ;

- ▶ l'élaboration d'une programmation basée sur l'identification préalable de besoins communs à plusieurs pays.

Les discussions sur le choix du prochain secrétaire général ont abouti à la finalisation de l'appel à candidatures ainsi qu'à l'actualisation du calendrier de diffusion de l'appel et du processus de sélection.

Quant aux documents de soutien au débat ministériel sur le thème "*Stratégies de renforcement du financement et de la gestion en vue de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation-formation*", les projets proposés par le STP ont été jugés de très bonne qualité. Outre quelques demandes d'aménagement à apporter au document de travail et au document d'aide au débat, les participants suggèrent au STP de s'inspirer des données pays collectées pour rédiger une notice à l'intention des correspondants nationaux afin de les soutenir dans leur travail de préparation des ministres. Enfin l'idée d'élaborer un cadre d'action a fait consensus.

Sur les modalités d'organisation, il est proposé, pour répondre aux souhaits des ministres, de consacrer une journée entière au débat ministériel. Les participants ont opté pour le scénario d'organisation qui suit :

- ▶ exposé de cadrage par le ministre président pour lancer le débat ;
- ▶ table ronde sur le thème du pilotage des systèmes éducatifs à partir des exposés de deux experts d'organisations internationales (UNESCO et Banque mondiale) et de deux ministres (l'un de l'éducation et l'autre des finances) suivie des questions et interventions des ministres et chefs de délégation et animée par un pro-

fessionnel du milieu des médias ;

- ▶ brève présentation du travail en ateliers par le ministre-président;
- ▶ répartition des ministres en 3 ateliers, chacun étant présidé par un ministre assisté d'un rapporteur et abordant les trois thèmes qui suivent : lutte contre la pauvreté et réduction de la dette ; mobilisation et diversification des ressources financières ; efficience dans l'utilisation des ressources. Des experts d'organisations internationales y interviendraient également comme personnes-ressources;
- ▶ mise en commun en plénière et adoption d'un cadre d'action.

La proposition d'aménager en outre un espace d'exposition, d'animation et de rencontre a reçu l'aval des participants.

Un tel mode d'organisation, fort semblable à celui adopté pour les Assises francophones de la formation professionnelle et technique (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n° 26 p. 2 et 3), exigeant une préparation plus longue et plus minutieuse, les participants se sont entendus sur la nécessité de tenir une deuxième réunion de préparation dans le pays hôte.

Conséquence de ce nouveau mode d'organisation toujours, le calendrier de la ministérielle a été revu (voir tableau page ci-contre).

Le groupe de travail a également approuvé les propositions de modifications à apporter aux statuts et au règlement administratif et financier. Il a aussi, suite à un premier échange sur le thème de la 51^e session, chargé le STP de procéder à la consultation de tous les Ministres sur ce sujet.

Eu égard aux moyens à dégager pour le plan de relance :

- ▶ la nécessité de remplacer les personnes (responsable du Centre d'Information et de Documentation et conseillère à la programmation) dont le

CALENDRIER DE LA MINISTÉRIELLE			
	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	<p><u>Réunion du Bureau</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport du groupe de travail préparatoire à la 50^e - Rapport du Secrétaire général (SG) - Rapport de la CAF - Rapport de la réunion des CN - Examen des candidatures au poste de SG 	<ul style="list-style-type: none"> - Débat sur le thème de la 50^e (exposé de cadrage, table ronde, ateliers) 	<ul style="list-style-type: none"> - Débat sur le thème : mise en commun en plénière et adoption du cadre d'action - Discussion sur le plan de relance de la CONFEMEN
Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> - Modifications aux statuts et au Règlement Administratif et Financier (RAF) - Proposition de thème pour la 51^e session - Renouvellement des commissaires aux comptes 	<ul style="list-style-type: none"> - Débat sur le thème : suite des ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Choix du thème de la 51^e session - Rapport de la réunion du Bureau - Constitution du Bureau de l'intersession et accueil des prochaines sessions - Modifications aux statuts et au RAF - Nomination du SG - Divers - Discussion et adoption du rapport - Clôture
Soirée	<p><u>Session ministérielle</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cérémonie d'ouverture (incluant un rapport synthétique du SG de la Confémén et une intervention de l'Administrateur général de l'AIF sur les Etats généraux du français) - Interventions des organisations internationales et des candidats à l'adhésion - Présentation dynamique des principaux résultats du PASEC - Dîner des ministres qui débattront de manière informelle des perspectives d'avenir de la CONFEMEN, précisant ainsi leurs attentes vis-à-vis de l'organisation et de son futur secrétaire général. 		

Les actions menées par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en matière de réforme des curricula

Dans le courant du biennium qui vient de s'achever, l'AIF a organisé quatre réunions sur le thème de la réforme des curricula. La première, organisée en février 2000 (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n° 39/40, p. 8), avait pour objectifs : l'identification des expériences innovantes et le renforcement des compétences nationales dans le domaine ; le développement de méthodologies et de modèles intégrés à chaque contexte national.

Les deuxième et troisième visaient à identifier et favoriser la connaissance des projets pilotes dans deux sous-régions : Afrique centrale et orientale ; Afrique de l'Ouest et monde arabe. Ces deux réunions ont été également l'occasion pour les participants de formuler une série de recommandations quant aux actions à développer au niveau national mais aussi quant à l'appui attendu de la part de l'AIF. Concernant ce dernier volet les recommandations visent :

- ▶ l'appui technique et financier pour la réalisation et le suivi des projets conçus dans le cadre de la refondation des programmes d'études et de formation dans les différents pays concernés touchant notamment à l'élaboration et à l'édition des curricula par les compétences, à l'élaboration et à l'édition des documents d'accompagnement, à l'édition et à l'impression des manuels scolaires et des guides pédagogiques, à la formation à l'utilisation des nouveaux curricula;
- ▶ le développement d'un réseau d'échanges entre les experts du Nord et du Sud, d'une part, et entre partenaires du Sud, d'autre part, dans le domaine de l'élaboration et de l'évaluation des curricula.
- ▶ l'organisation de séminaires sous-régionaux visant à la formation en élaboration des curricula par compétences et en techniques d'évaluation.

mandat se terminera bientôt a été souligné;

- ▶ les commissaires aux comptes et le STP ont été chargés de procéder à l'examen de l'architecture budgétaire de la CONFEMEN en fonction des objectifs et activités prévues.

Trois temps d'information ont enfin permis aux participants de prendre connaissance : des activités déployées par

le Bureau régional de l'UNESCO en suivi du Forum mondial Education Pour Tous ; d'un état des lieux des activités du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) et des perspectives d'avenir du Programme (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n° 47, p. 2) ; d'un projet du Bureau International de l'Éducation (BIE) visant la formation au dialogue politique.

En suivi de ces deux réunions, une réunion du pool multilatéral d'experts francophones en Sciences de l'éducation s'est tenue début février 2002 avec pour objectifs de :

- ▶ mobiliser, organiser, valoriser l'expérience francophone en sciences de l'éducation;
- ▶ rendre fonctionnel le groupe des experts par l'élaboration d'un plan d'action.

Les participants se sont entendus sur une série d'activités à développer dans le cadre du projet d'appui à l'élaboration et à la consolidation des politiques éducatives en éducation de base. Il s'agit :

- ▶ de constituer le groupe comme un cadre conceptuel visant à l'adoption d'un langage commun;
- ▶ d'organiser des séminaires régionaux visant à développer les compétences sur les composantes essentielles du développement curriculaire : politiques éducatives, formation des enseignants et manuels scolaires;
- ▶ de se doter d'une structure et de projets visibles;
- ▶ d'échanger les expériences et de valoriser les initiatives existantes, de doter le pool en documentations récentes et adaptées et surtout de développer la co-expertise au sein des membres du pool.

En prolongement de cette réflexion, les participants ont adopté un programme d'activités pour le biennium 2002-2004.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Avril 2002	Séminaire scientifique et technique du pool d'experts n°1 sur le thème "Politiques éducatives et curricula : formation et élaboration d'une méthodologie à géométrie variable"
2002-2003	Séminaires régionaux à l'attention des concepteurs de curriculums : formation, analyse par pays et pistes de mise en oeuvre
fin 2002-début 2003	Séminaire scientifique et technique du pool d'experts n°2 : évaluation et formation des enseignants

2003-2004	Séminaires régionaux à l'attention des concepteurs de curriculums	2003	Séminaire scientifique et technique du pool d'experts n°3 sur les manuels scolaires et les nouvelles technologies de l'information et de la communication
------------------	---	-------------	---

Réunion des coordonnateurs nationaux de l'Education pour tous (EPT) de l'Afrique subsaharienne - Paris 17 au 19 septembre 2001

Les échanges d'information sur l'état d'avancement des processus nationaux d'EPT ont permis de classer les pays en trois sous-groupes : les pays qui finaliseront leur plan d'action d'ici 2001 (10 pays, l'un ayant déjà terminé); ceux qui termineront dans la première moitié de 2002 (9 pays) et ceux qui termineront dans la deuxième moitié de 2002 (27 pays).

Cette concentration de pays dans la dernière catégorie a conduit les participants à s'interroger sur les difficultés rencontrées. Celles-ci sont de quatre ordres :

- ▶ difficultés institutionnelles quant à l'organisation du processus EPT au niveau national;
- ▶ insuffisance en ressources humaines et en capacités techniques;
- ▶ limitations en ressources financières;
- ▶ faiblesse de l'appui des partenaires extérieurs.

L'existence de ces quatre écueils est confirmée par les besoins d'accompagnement exprimés par les pays, soit des besoins en formation (37%), en services consultatifs (32%) et en documentation et information (29%).

Le projet de plan d'action régional qui se décline en 5 composantes...

- ▶ coordination et suivi des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des objectifs d'éducation pour tous;
- ▶ communication et plaidoyer en vue de la mobilisation des partenariats nécessaires à l'atteinte des objectifs d'EPT;
- ▶ coopération régionale et sous-régionale en convergence vers l'EPT et prenant en compte notamment la mise en oeuvre du Plan d'action de l'Unité Africaine pour la Décennie de l'éducation en Afrique;
- ▶ renforcement des capacités des Etats membres, notamment par des actions de formation pour la formulation et

la mise en oeuvre des plans nationaux d'éducation pour tous;

- ▶ appui à des innovations en matière d'éducation pour tous dans une optique de pérennisation, de généralisation et d'échange entre pays.

...a reçu l'accord global des participants. Une version révisée, intégrant les observations des participants, sera proposée aux ministres de l'éducation.

Répondant à l'un des points du Cadre d'action de Dakar, les contours du futur forum régional ont été précisés. Celui-ci sera composé de représentants des coordonnateurs nationaux, des agences des Nations Unies, des partenaires techniques et financiers, des entités régionales et sous-régionales africaines, des ONG et de la société civile.

Le partenariat, leitmotiv qui rythme tout le processus EPT, s'est manifesté par la contribution des partenaires techniques et financiers à la préparation comme à la tenue de la réunion. Il est réaffirmé par les participants qu'un leadership national fort et au plus haut niveau garantit au mouvement EPT les partenariats, national et extérieur, nécessaires.

Un appel est lancé aux ministres de l'éducation afin de :

- ▶ renforcer le leadership national du processus EPT;
- ▶ confirmer les grands axes du Programme régional de suivi du Forum de Dakar;
- ▶ confirmer l'organisation des coordonnateurs nationaux de l'EPT en groupes sous-régionaux;
- ▶ confirmer le mécanisme régional de suivi.

Cet appel a reçu un accueil positif des ministres réunis à Paris le 17 octobre 2001.

BREDA - Fiche de suivi des progrès des pays d'Afrique subsaharienne en matière d'atteinte de objectifs d'Education pour tous

Le BREDA est occupé à concevoir une fiche de suivi des progrès pays en matière d'éducation pour tous.

Nous vous présentons la fiche concernant le Sénégal. A l'heure actuelle, cet outil permettant de visualiser les progrès accomplis est achevé pour 3 pays: la Gambie, Maurice et le Sénégal.

grès accomplis est achevé pour 3 pays: la Gambie, Maurice et le Sénégal.

SENEGAL

Coordonnateur national

M. GUEYE

Date de finalisation

06/01

Background Indicators - 1998

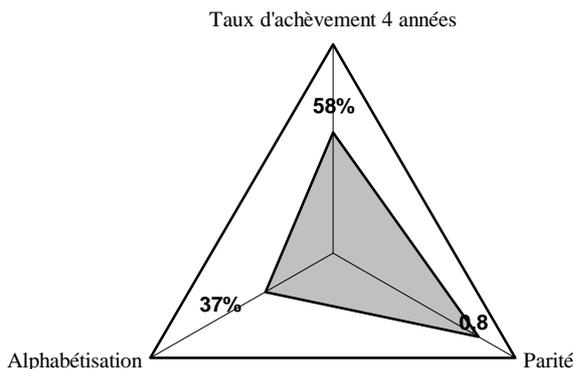
PIB/habitant (\$)	510
Population totale (000)	9003
Acc. annuel pop scol (1998-2015)	2,1%
% budget national pour éducation	33%

Education primaire

Taux brut d'admission (%)	71
Taux brut de scolarisation (%)	70
Taux net de scolarisation (%)	59
Ratio élèves-maîtres	49

Accroissement annuel effectifs du primaire passé et requis pour atteindre EPT en 2015

1980-1998	5,1%
1998-2015 (scolarisation universelle en 2015)	6,0%



Indice de développement EPT

0,58

Source : BREDA/DFU, UIS, UN Population, World Bank

Avancement PNA

NC : Non commencé

EC : En cours

A : Achevé

Existence d'un plan Education/Formation

Oui Non

Dispositif inst. et adm.

NC EC A

Nomination du coordonnateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place du forum national EPT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Elaboration d'un calendrier d'activités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Signature protocole d'accord	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Recherche financement

Engagement exprimé des partenaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Acquisitions ressources	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Préparation technique des consultations

Recherche doc. et collecte d'informations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Réalisation des études thémat. et analyses sect.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Préparation première version PAN-EPT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Organisation des consultations

NC EC A

Consultations partenaires techniques EPT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Consultation élargie (ONG, OSC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Validation du plan d'action national EPT

Technique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Politique définitive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mobilisation des ressources	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Table ronde des bailleurs de fonds	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Indice d'avancement PNA/EPT

Achevé

Principales difficultés

Problème de chiffrage des allocations intra-sectorielles
 Lourdeur du mécanisme de suivi PDEF

Recommandations

Renforcement des capacités pour mise en œuvre et suivi
 Décentralisation des objectifs EPT
 Intégration PNA/EPT dans le PDEF

L'étude a été initiée par le groupe de travail sur les livres et le matériel éducatif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique. Elle a touché 18 pays africains.

L'édition, qu'elle soit scolaire ou non, est un processus industriel qui s'évalue en fonction de ses compétences à utiliser ses ressources humaines, physiques et financières, en fonction également des résultats obtenus par rapport à la concurrence ou par rapport aux indicateurs de l'édition internationale. L'édition scolaire est aussi dépendante des besoins du système éducatif ainsi que des politiques gouvernementales qui peuvent soutenir ou freiner le développement du secteur.

L'analyse des données collectées débouche sur l'identification des contraintes qui obèrent le développement de l'édition de manuels scolaires en Afrique et de stratégies permettant d'y remédier.

CONTRAINTES ET ÉLÉMENTS DE REMÉDIATION

L'absence de politique, de stratégies et de plan d'ensemble clair est le principal obstacle au développement d'une industrie du livre durable. Le gouvernement devrait jouer un rôle clé en la matière qui pourrait se décliner comme suit :

- ▶ rendre publique la politique de fourniture de livres de textes dans le secteur scolaire (responsabilité des ministères de l'éducation) et, à plus long terme, établir une politique nationale du livre;
- ▶ concrétiser la politique de fourniture de livres en collaboration avec les éditeurs, leurs organisations et d'autres groupes d'intérêt de l'édition;
- ▶ recueillir, en collaboration avec les autres agences impliquées dans la fourniture de livres, des données et des statistiques afin de construire une base solide à la planification.

Deuxième obstacle, l'incertitude quant aux moyens (dépendants pour la ma-

jeure part de financements externes) permettant l'acquisition de livres (opérée par les gouvernements) a pour conséquence le manque de prévisibilité des achats. Pour remédier à cet écueil, il faut que:

- ▶ les achats d'ouvrages scolaires soient programmés comme étant des investissements à court, moyen et long terme dans la qualité de l'éducation mais aussi dans la quantité et la qualité du matériel scolaire.

Editer un ouvrage signifie bloquer des sommes relativement importantes sur un temps relativement long, le temps de production. Les éditeurs ne disposent que rarement des montants nécessaires et sont obligés de recourir à des prêts. Il conviendrait donc de :

- ▶ faciliter aux éditeurs l'accès à des garanties bancaires et à des prêts favorables tout en évitant les subventions directes.

La majorité des problèmes internes des entreprises sont partout le résultat d'une mauvaise gestion. Or, il n'existe pas de programme de formation globale à l'ensemble du processus d'édition. Les priorités dans ce domaine seraient les suivantes :

- ▶ créer et soutenir des associations nationales et régionales d'éditeurs fortes;
- ▶ les charger de la création des possibilités de formation du personnel à tous les aspects de l'édition du livre.

Le recours à l'aide extérieure peut aboutir à désresponsabiliser le pays récepteur et à une fourniture de livres en décalage par rapport aux besoins ou aux intérêts nationaux. L'aide extérieure ne peut être utile que lorsqu'elle est enracinée dans des plans d'ensemble et non basée sur des déclarations de politique générale. Il conviendrait en conséquence de :

- ▶ coordonner l'aide extérieure en utilisant un plan d'ensemble lié à la politique du livre du gouvernement.

STRATÉGIES DE RÉALISATION

Le gouvernement doit se concentrer sur le développement de l'éducation en formulant des politiques, en assurant le financement d'achats ou en prenant des dispositions pour l'approvisionnement. L'édition sera laissée aux organisations professionnelles, plus aptes à couvrir les processus industriels et commerciaux.

Il serait très utile que les divers participants à la fourniture d'ouvrages scolaires (autorités, éditeurs, imprimeurs, libraires, distributeurs) puissent donner leur opinion et discuter ensemble sur base d'informations communes. D'où la nécessité d'évaluations régulières sur le sujet.

Pour être efficaces les politiques relatives à la fourniture de manuels scolaires doivent être interprétées de façon pratique, soit assorties d'objectifs et de choix stratégiques opérés selon la situation du marché et le mode de publication. Ces stratégies conduiront ensuite à un plan d'ensemble puis à des plans d'actions.

Les objectifs peuvent se diviser en deux catégories : les objectifs de développement généraux définis par le gouvernement et les objectifs des programmes de publication définis par les éditeurs, qu'ils soient publics ou privés.

Gouvernements et éditeurs se dotent de leurs propres stratégies pour atteindre leurs objectifs. Un gouvernement choisira, par exemple, de soutenir la concurrence pour offrir aux utilisateurs l'accès à des titres alternatifs. Les stratégies seront en tout cas flexibles pour pouvoir intégrer des perspectives à court, moyen et long terme.

Le plan d'ensemble sera l'outil essentiel. Il construit le cadre pour les politiques du livre, les stratégies, les méthodes de financement et les programmes pour une période donnée. Enfin, le ministère doit organiser son propre retour d'information sur la qualité des livres de textes.



Nouvelles de nos pays membres

Vos nouveaux interlocuteurs

Canada Québec

Monsieur Sylvain Simard, Ministre de l'Education

Centrafrique

Monsieur Maurice Ringui, Ministre de l'Education nationale

Gabon

Monsieur Daniel Ona Ondo, Ministre de l'Education Nationale

Mauritanie

Monsieur Abdoukérine Ould Ahmed, Ministre de l'Education Nationale

Sao Tome E Principe

Madame Armanda das Neves José da Cunha Rita Coelho, Ministre de l'Education

Congo

Annuaire des statistiques de l'enseignement primaire et secondaire 1999-2000

Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur

Poursuite du travail d'élaboration de nouveaux annuaires statistiques entamé par la direction des études et de la planification (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n° 46, p. 5 et 6), ce deuxième ouvrage porte sur l'année scolaire 1999-2000.

Au préscolaire, la grosse majorité (74,89%) des établissements sont privés. L'accès est conditionné par des frais d'écolage qui restent hors de portée des familles modestes. Les établissements privés sont concentrés dans les deux grandes villes (Brazzaville et Pointe Noire). Ce niveau d'enseignement est totalement absent dans trois régions (Cuvette Ouest, Lekoumou et Niari). La plus grosse part (86,51%) des 7.954 enfants qui ont fréquenté ce niveau d'enseignement sont donc accueillis par le secteur privé.

Le niveau primaire dure six ans et est organisé en deux cycles : le cycle d'éveil et le cycle de fixation. L'enseignement y a repris dans toutes les régions du pays. Cependant des problèmes persistent faute d'enseignants. Le secteur primaire a accueilli 418.707 enfants, dont 200.023 filles (soit 47,77%). Le taux brut de scolarisation est de 71,50% (73,35% pour les garçons et 69,62% pour les filles). Malgré l'ouverture de nombreuses écoles privées, le nombre

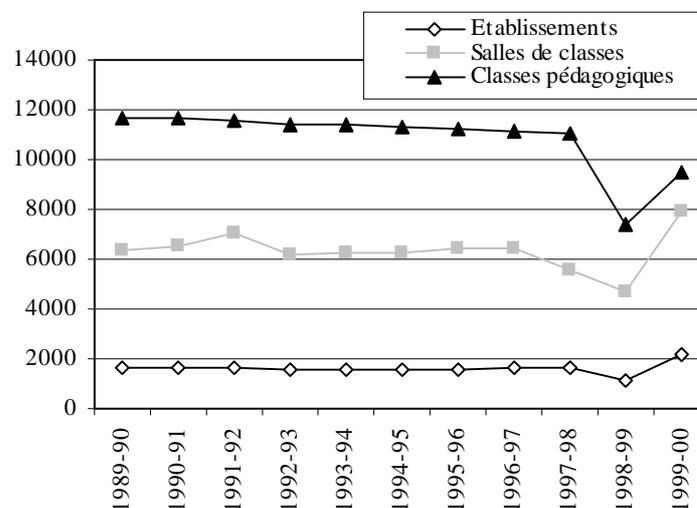
d'élèves n'a pas encore atteint son niveau des années 90. Le secteur privé compte 477 écoles, soit 22,29%, et ne scolarise que 15,22% des élèves.

Les effectifs élèves, par contre, bien qu'en nette augmentation par rapport à l'année 1998-1999 (voir graphique en bas de colonne), restent en deçà des

meilleurs chiffres enregistrés (512.935 au total en 1995-96 et 244.822 pour les filles en 1992-93).

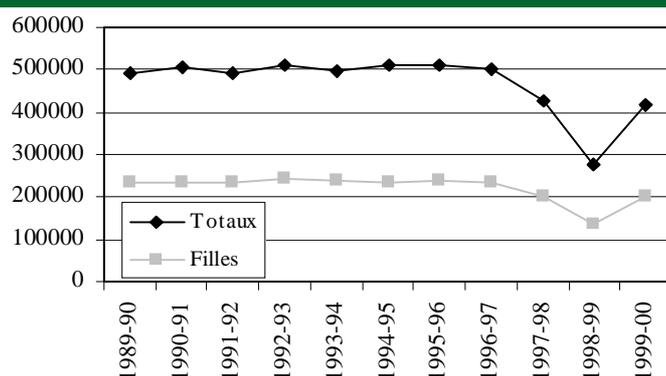
Ces élèves sont encadrés par 6.923 enseignants, dont 2.527 femmes (soit 36,50%). Le ratio élèves/maitre est de 60,48, celui élèves/salle de classe de 53. Certains établissements, dans les

EVOLUTION DES ÉTABLISSEMENTS, SALLES DE CLASSE, CLASSES PÉDAGOGIQUES



Tel que figuré par le graphique ci-dessus, le nombre d'établissements et, en conséquence ceux des salles de classes et des classes pédagogiques, est en redressement très net, les chiffres de 1990 étant même dépassés pour ce qui concerne les deux premiers.

EVOLUTION DES EFFECTIFS ÉLÈVES PAR SEXE ET 1990 À 2000



régions de Niari, Lekoumou et Pool notamment, sont encore totalement dépourvus d'enseignants.

La plus grosse part des enseignants actifs (60,88%) ont le grade d'instituteurs, 8,15% sont repris comme instituteurs adjoints, 22,40% sous un autre grade et 8,57% sous un grade non déterminé. Beaucoup (42,99%) travaillent sous statut de fonctionnaire, 25,62% comme contractuels, 9,35% en tant qu'appelés ou volontaires et, respectivement, 9,46% et 12,58% sous un statut différent et non déterminé. Seuls 57,34% des enseignants disposent du diplôme professionnel requis et le titre académique dont dispose la majorité d'entre eux (70,08%) est non déterminé.

La plus grosse part (58,56%) des enseignants se situe dans la fourchette des 30 à 44 ans.

Au plan du personnel administratif, on dénombre 1.474 directeurs, 484 surveillants et 378 gestionnaires pour 2.140 écoles. Enfin 98 inspecteurs (76 pour la seule région de Brazzaville) et 324 conseillers pédagogiques sont chargés d'encadrer ce niveau d'enseignement.

Les moyennes nationales relatives à l'équipement en tables bancs, bureaux et chaises des maîtres mises en relation avec les effectifs élèves et maîtres témoignent de carences importantes en la matière : 1 table banc pour 5,92 élèves, un bureau pour 1 maître sur 4 et 1 chaise pour un maître sur 2.

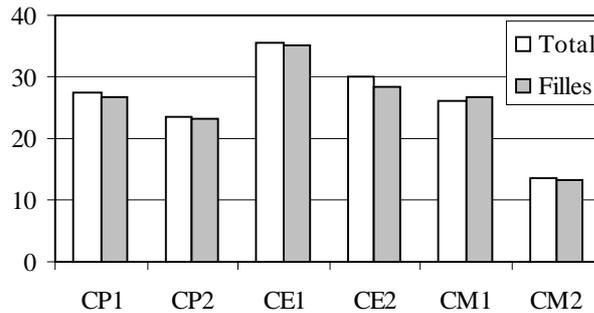
La dotation en manuels scolaires est tout aussi problématique. En effet, on compte, en moyenne nationale, un livre de lecture pour 14,86 élèves et un livre de calcul pour 18,74 élèves. Certaines régions sont, elles, totalement dépourvues d'un quelconque matériel didactique (Lekoumou, Pool, Sangha et Likouala).

RENDEMENT

En moyenne nationale les taux de redoublement sont de 27,33% au pri-

maire. On enregistre un très léger avantage pour les filles (26,72% de moyenne). La répartition des redoublants par année d'études fait apparaître un pic au CE2 avec 35,42% de redoublants (35,18% pour les filles) et une situation favorable au CM2 (13,63% de redoublants en moyenne nationale, 13,16% pour les filles).

POURCENTAGE DE REDOUBLANTS PAR ANNÉE D'ÉTUDES

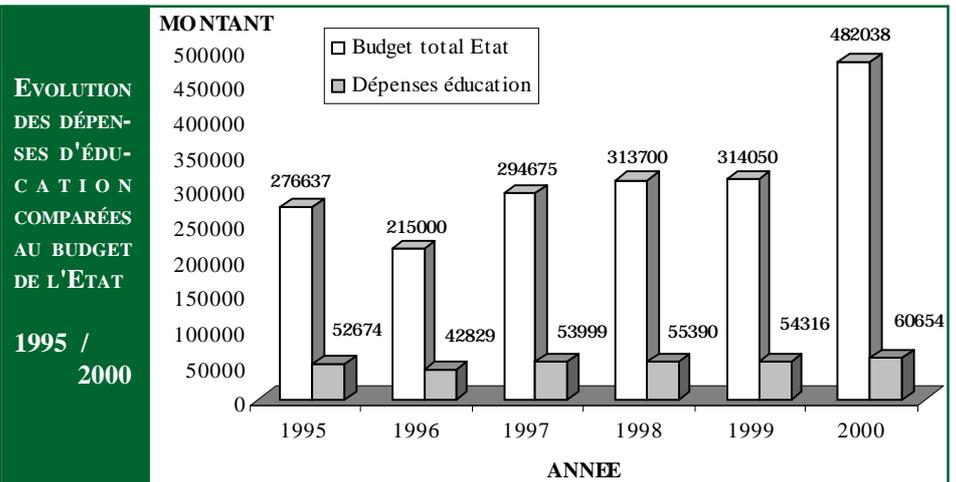


Pour ce qui concerne les résultats au certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), 86,06% des candidats qui se sont présentés ont été admis (79,41% pour les filles).

La proportion de candidats issus de l'enseignement privé n'était que de 5,43%. Leur pourcentage de réussite (85,99%) est très légèrement inférieur à celui des élèves ayant fréquenté l'enseignement public (86,61%).

FINANCEMENT

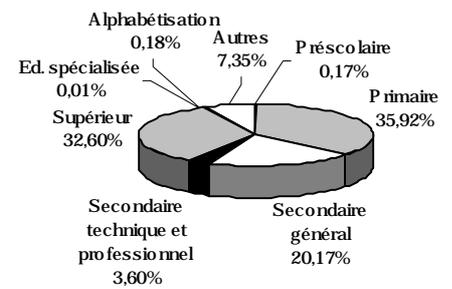
Comme figuré par le graphique ci-dessous, alors que les dépenses publiques d'éducation sont en augmentation en valeur nominale, la part du budget de l'Etat allouée au secteur est en régression assez nette (-4,72% entre 1999 et 2000).



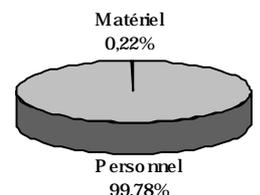
EVOLUTION DES DÉPENSES D'ÉDUCATION COMPARÉES AU BUDGET DE L'ÉTAT 1995 / 2000

La régression est tout aussi nette lorsque l'on considère la part de PIB consacrée aux dépenses d'éducation. Celle-ci est en effet passée de 4,23% en 1999 à 2,65% en 2000.

Lorsque l'on considère la ventilation des dépenses par type d'enseignement, on constate que la plus grosse proportion des dépenses ordinaires va à l'enseignement primaire (voir graphique ci-dessous), suivi de près par le supérieur. Cette priorité à l'éducation primaire disparaît pour les dépenses d'investissement où 4% des dépenses sont allouées au primaire, contre 66% au secondaire technique et professionnel, 13% au secondaire général et 12% au supérieur.



La ventilation des dépenses ordinaires au primaire (figurée par le graphique ci-contre) fait apparaître la part écrasante des dépenses de personnel. Le secteur de l'alphabétisation présente une ventilation qui accentue encore cette tendance.



Les résultats au brevet de fin d'études du premier cycle (BEPC) et au baccalauréat (1990 à 2001)

Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur

Du fait de la guerre, les épreuves du BEPC organisées en 1999 sont intervenues tardivement. Elles n'ont, en outre, pu se dérouler que sur une partie du territoire et ont accueilli un nombre réduit de candidats (30.008, contre 52.027 en 1997, 42.237 en 1998, 40.467 en 2000 et 40.401 en 2001).

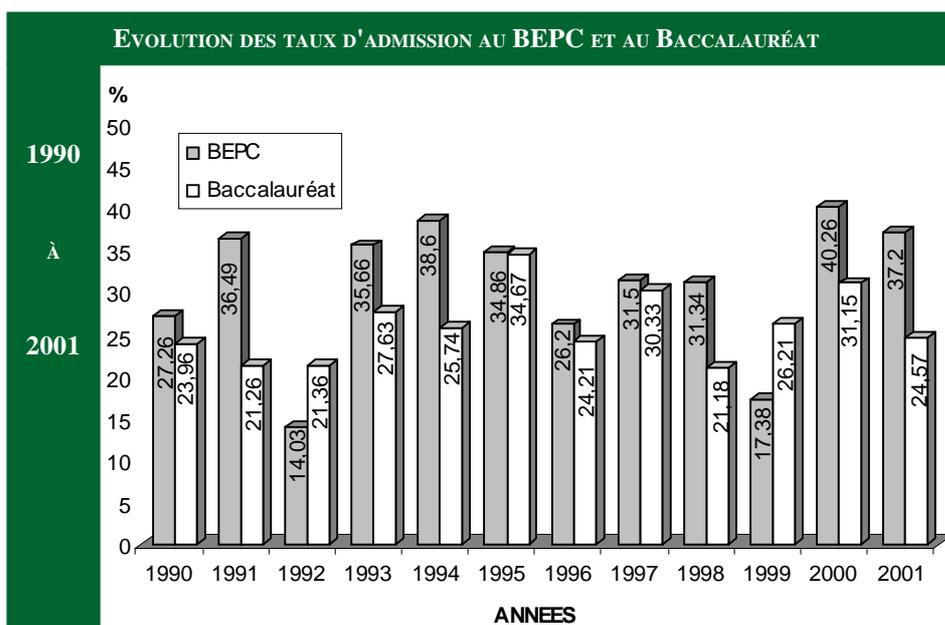
Les indices de parité filles garçons ont été respectivement de 1,10 en 1999, 0,98 en 2000 et 1,03 en 2001. Les filles réussissent moins que les garçons. En 2000, 42,87% des admis sont des filles contre 57,13% pour les garçons. Cet écart se réduit en 2001 (44,59% pour les filles et 55,40% pour les garçons).

Le secteur privé enregistre des résultats relativement meilleurs mais très inégaux (10,74% de taux de réussite pour le public contre 30,96% pour le privé à Brazzaville, 43,07% contre 43,67% à Pointe Noire). Le classement des écoles selon les taux de réussite montre en effet que les écoles privées occupent les premières places mais aussi les dernières. Ces chiffres sont les témoins de la diversité de cette offre d'enseignement.

Excepté en 1964 et en 1965, les taux moyen de réussite au BEPC n'ont jamais dépassé 50%. Carences des équipements et des auxiliaires pédagogiques, temps réel consacré à l'enseignement, utilisation d'une pédagogie frontale, faible niveau des élèves et faible qualification des enseignants sont autant de raisons avancées pour expliquer cet échec massif.

Une deuxième explication fait référence à la pédagogie de l'échec où le redoublement est perçu comme la règle générale tant par les enseignants que par les usagers et les bénéficiaires de l'éducation.

Une étude des relations existantes entre les programmes, leurs objectifs et les processus d'apprentissage permettrait probablement de mieux comprendre ces faibles rendements scolaires.



Ces données chiffrées et celles relatives aux taux de réussite au baccalauréat (figurées par le graphique ci-dessus) ont conduit le Conseil national de l'enseignement (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n° 49, p. 12) à s'interroger sur les causes et mesures de remédiation à cet état de fait.

Pour ce qui concerne les causes, les membres du conseil renvoient aux explications déjà avancées pour le BEPC :

- ▶ environnement matériel difficile (classes surchargées, matériels pédagogiques absents ou insuffisants, manuels scolaires inexistant, décalage entre apprentissage scolaire et environnement de l'enfant, ...);
- ▶ qualification insuffisante des maîtres, problèmes dans l'application des programmes et inadéquation des matières d'examen;
- ▶ faible niveau des élèves;
- ▶ pédagogie de l'échec.

Concernant les mesures de remédiation, pour le Conseil, l'amélioration des résultats intègre l'ensemble des politiques de redressement du système : amélioration de la qualité de l'enseignement primaire puis de l'enseignement secondaire, amélioration de l'environnement matériel et pédagogique, de la qualifi-

cation des maîtres, réduction des effectifs par classe, qualification des personnels d'encadrement, amélioration du système de gestion, ...

Mais l'amélioration des résultats est également liée à des aspects spécifiques qu'il convient de prendre en compte :

- ▶ intensification de la formation des maîtres;
- ▶ respect serré des masses horaires et du calendrier scolaire;
- ▶ travail systématique et continu de perfectionnement concernant l'élaboration des sujets d'examen et la manière de corriger les épreuves.

Le Conseil attire également l'attention sur le fait qu'à l'heure actuelle ces examens constituent un filtre qui permet de résoudre les problèmes liés au nombre de places disponibles au niveau supérieur et à la capacité de répondre aux demandes de bourses. Le jour où les 30.000 candidats au BEPC seront admis aux taux de 80% il y aura 24.000 candidats pour l'entrée au secondaire supérieur.

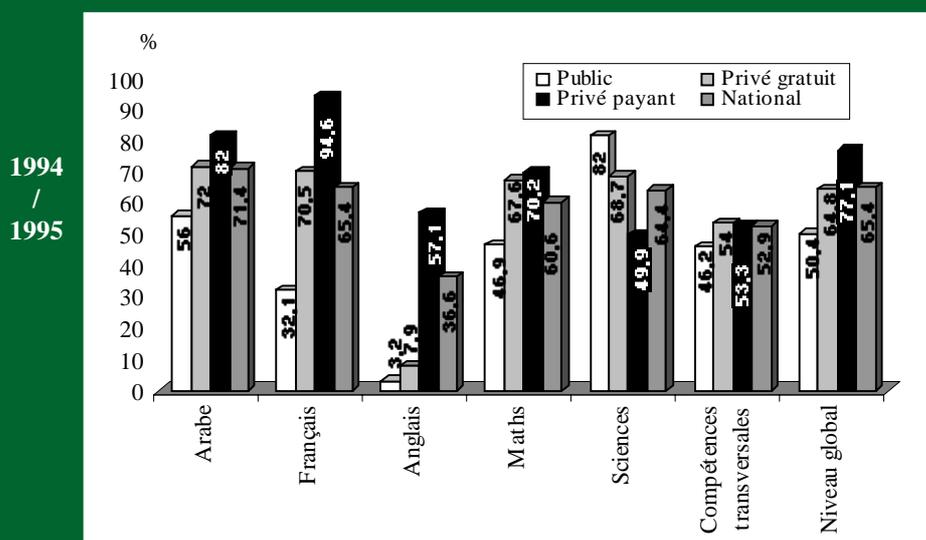
Par ailleurs, en rapport avec un système basé sur la pédagogie de l'échec, tendance qu'il convient de combattre, un fort taux de réussite peut être ressenti comme le résultat d'une dévalorisation du système.

L'éducation de base est composée de deux cycles : le primaire qui recrute les enfants de 6 ans et s'étend sur 5 ans et le complémentaire qui s'étend sur 4 ans. Concernant le primaire, le pourcentage des inscrits de 6 à 10 ans atteint 97,8%. Au niveau complémentaire, les taux brut et net de scolarisation sont de 88,2% et 63,56%. Au plan du rendement, environ 33% des élèves du primaire et 45% des élèves du complémentaire sont en retard. L'abandon affecte 33% des élèves du complémentaire et le taux de réussite aux examens officiels organisés au terme des 9 ans est de 61% en 1998.

Une enquête mesurant les acquis scolaires des élèves de 4^e année (voir graphique ci-contre) a révélé de profondes divergences dans l'acquisition selon les matières, les régions, le secteur d'enseignement et le lieu de résidence. En effet, globalement les deux tiers des élèves environ ont dépassé le seuil de maîtrise des acquis fixé à 55%. Mais la Mouhafaza enregistre les scores les plus bas dans l'atteinte des seuils de maîtrise (57,5%). Les élèves des campagnes ont des scores plus bas (63%) que ceux des villes (68%). Il en va de même pour les garçons (63,8%) par rapport aux filles (69,1%), sauf en mathématiques.

Les scores par matières diffèrent sensiblement. Ainsi, l'on constate que pour ce qui est des compétences transversales la moitié des élèves n'a pas atteint le niveau requis, qu'en anglais c'est pratiquement les deux tiers des élèves qui n'arrivent pas au seuil de maîtrise. Enfin les scores des élèves du privé gratuit (64,8%) et payant (77,1%) dépassent largement ceux des élèves du public (50,4%) tant dans le niveau global des acquis que dans les matières, excepté les sciences.

Une étude similaire ciblant, elle, la quatrième année de l'éducation de base complémentaire et portant sur l'année scolaire 1995-1996, témoigne des mêmes tendances mais pour la plupart ac-

NIVEAU DES ACQUIS SCOLAIRES (4^e ANNÉE PRIMAIRE) PAR MATIÈRES ET SECTEURS

centuées. Ainsi, le pourcentage d'élèves ayant acquis le niveau de maîtrise est de 71,8% dans le privé payant et de 27,8% dans le public.

Le système éducatif libanais est donc confronté à des défis tant au plan de l'équité que de la qualité. Autre défi, les subventions allouées à l'enseignement atteignaient en 1998 10,2% du PNB et la dette publique 135% de ce même PNB. Dans le même temps, la part des parents dans les frais de scolarité est de 67%. Le secteur éducatif est donc bien doté, mais ces montants ne permettent pas d'atteindre les résultats escomptés.

L'une des actions développées dans le cadre du plan de redressement pédagogique initié en 1994 pour remédier notamment à ces problèmes visait la révision des programmes. Les changements intervenus au cours des dernières années ont touché les programmes de l'enseignement général préuniversitaire et, dans une moindre mesure, de l'enseignement technique et professionnel.

Ces nouveaux programmes, résultant d'un accord politique large, ont été élaborés par le Centre de Recherche et de Développement Pédagogique en concertation avec un grand nombre de responsables des secteurs privé et public d'enseignement ainsi que des experts

en éducation. Les participants ont été répartis en commissions relatives à chaque matière et supervisées par un comité de planification et de suivi et par un comité consultatif.

Publiés par décrets, ces nouveaux programmes ont été mis en application progressivement (de 1998 à 2001). Leur contenu est détaillé de façon à refléter les objectifs fixés, soit :

- ▶ l'élaboration de programmes et de manuels scolaires unifiés d'instruction civique, d'éducation nationale et d'histoire;
- ▶ l'élaboration d'un contenu permettant de développer les capacités de l'apprenant et ses compétences intellectuelles et scientifiques en approfondissant sa connaissance de la langue arabe et en améliorant ses capacités de communication par le canal de cette langue, de générer une démarche scientifique chez l'apprenant, d'assimiler les principes d'hygiène publique et les concepts de base du régime social, économique et politique libanais;
- ▶ l'enseignement de 2 langues étrangères en sus de la langue arabe;
- ▶ l'acquisition des compétences et valeurs minimum au sein de l'éducation de base;
- ▶ la formation de l'apprenant aux valeurs civiques;
- ▶ l'élaboration de livres scolaires unifiés.

Au Mali, en 1997/1998, l'enseignement préscolaire est très peu développé (1,7% de taux de préscolarisation), presque entièrement dépendant de l'initiative privée et concentré en zone urbaine.

L'enseignement fondamental comprend deux cycles. Le premier cycle dure six ans et est sanctionné par le Certificat de Fin d'Études du Premier Cycle de l'Enseignement Fondamental. Le second cycle s'étend sur trois années et est sanctionné par le Diplôme de l'Enseignement fondamental.

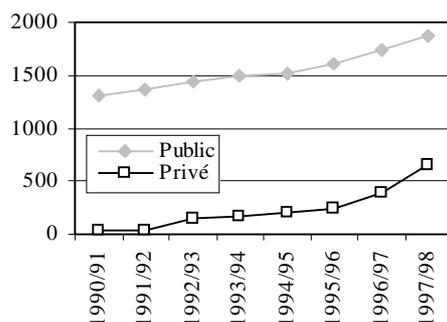
EFFECTIFS

Le premier cycle a accueilli au cours de cette année scolaire 1.724.745 élèves, soit un taux brut de scolarisation de 50% (40,3% pour les filles et 59,9% pour les garçons). Le second cycle accueillait, lui, 698.581 enfants, soit 17,9% de taux brut de scolarisation (23,4% pour les garçons et 12,3% pour les filles). Ces taux sont en croissance forte depuis 1992 (voir graphique en bas de page), 10% par an en moyenne pour le 1^{er} cycle, 7,2% pour le 2nd cycle. Les disparités entre filles et garçons se sont accrues (19,2 points d'écart au premier cycle et 11,1 points au second cycle en 1997/98) et les disparités régionales restent très marquées. Ainsi, au premier cycle, le district de Bamako regroupait

en 1997/98 un quart des effectifs avec un taux brut de scolarisation de 138,3% alors que dans la région de Mopti ce taux était de 26,7% et ces écarts se creusent encore au second cycle. Les taux bruts de scolarisation évoluent selon des tendances tout à fait similaires.

INFRASTRUCTURES

L'augmentation du nombre d'élèves est corrélée à l'augmentation du nombre d'établissements scolaires et continue depuis 1990/91. C'est au premier cycle que cet accroissement est le plus fort (voir graphique ci-dessous) avec une contribution remarquable du secteur privé au cours des quatre dernières années.



Ceci est dû à la libéralisation de l'enseignement privé qui a permis le développement des écoles privées laïques et des écoles communautaires. Le nombre de salles de classes a bien entendu suivi l'évolution du nombre d'écoles. L'augmentation est donc particulièrement

truites en dur (69,5%), 15,5% en semi-dur, 12,2% en banco et 2,7% dans d'autres matériaux.

Le nombre de cours pédagogiques n'a néanmoins pas progressé aussi vite que le nombre d'élèves ce qui a provoqué une hausse sensible du nombre d'élèves par cours. Il est en effet passé entre 1987/88 et 1997/98 de 40 à 54 pour le premier cycle et de 35 à 55 pour le second cycle. Au premier cycle, seul le secteur public est touché par ce phénomène. Au second cycle, le ratio augmente dans les deux ordres d'enseignement, mais la hausse est plus forte dans le public que dans le privé.

La double vacation est pratiquée dans toutes les régions pour ce qui concerne le premier cycle, à Bamako et Sikasso seulement pour le second cycle. Elle est le plus souvent pratiquée dans les zones urbaines.

Le rapport entre le nombre de places assises offertes et le nombre d'élèves accueillis s'est dégradé. En 1997/98, il est tout juste supérieur à une place pour deux élèves.

Enfin, le nombre de cantines scolaires après avoir subi une baisse très importante (près de 50% de 1992/93 à 1993/94) est en augmentation. Seuls 3,3% des élèves y ont néanmoins accès. La plupart sont localisées dans le Nord.

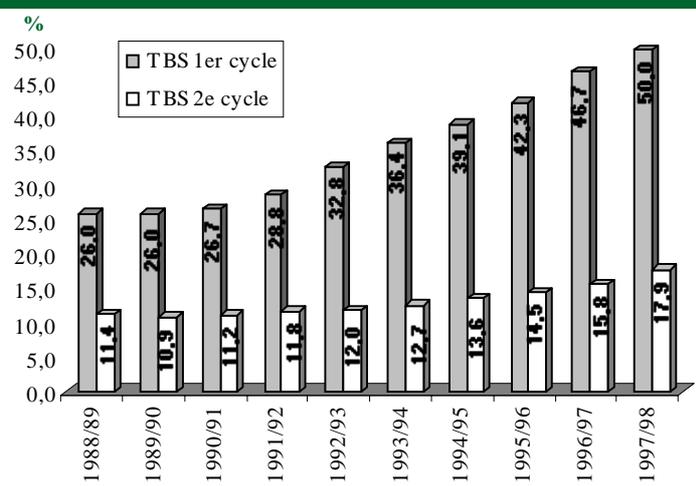
EFFICACITÉ

1988

À

1998

ÉVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION



sensible dans le privé où le nombre de classes au premier cycle a été multiplié par 9 en cinq ans. La plupart des salles sont cons-

blements en 6^e sont particulièrement importants à Sikasso, Ségou et Mopti.

Globalement, le Mali enregistre depuis 1994 une amélioration des taux de passage au sein des deux cycles. Par contre les taux de réussite au certificat de

fin de premier cycle sont en baisse. Ceci explique la hausse des taux de redoublement en 6^e année. Les taux de réussite en fin de second cycle varient assez fortement d'une année à l'autre dans une fourchette comprise entre 40 et 70%.

Par ailleurs, un Conseil Supérieur de l'Education est créé avec pour missions :

- ▶ d'émettre des avis et de formuler des propositions sur les grandes orientations de la politique nationale en matière d'éducation et de formation;
- ▶ d'émettre des avis et de faire des suggestions sur toutes les questions d'intérêts nationaux relatives à l'éducation et à la formation et sur la réglementation en ces matières;
- ▶ de délibérer sur toutes les questions qui lui sont soumises par les ministres chargés de l'éducation.

Loi d'orientation sur l'éducation

 *Présidence de la République*

Cette loi promulguée le 28 décembre 1999 fait de l'éducation une priorité nationale. Le droit à l'éducation est garanti à chaque citoyen. Il s'exerce à travers l'accès à l'éducation et la fréquentation des établissements d'enseignement publics ou privés. L'enseignement est dispensé dans la langue officielle et dans les langues nationales.

Le système éducatif se donne pour objectifs de :

- ▶ faire acquérir à l'apprenant, au niveau de chaque ordre d'enseignement, des compétences lui permettant de s'insérer dans la vie active ou de poursuivre ses études;
- ▶ doter l'apprenant des instruments de l'expression et de la communication parlée, écrite, graphique et symbolique, développer ses capacités de compréhension, d'analyse, de raisonnement formel et de résolution de problèmes;
- ▶ amener l'apprenant à analyser, apprécier et exploiter l'histoire et la culture de son pays, les caractéristiques principales de son organisation politique, sociale et économique et l'informer des potentialités et des perspectives de développement dans un contexte de mondialisation;
- ▶ développer les capacités de l'apprenant à planifier et à organiser ses apprentissages et son perfectionnement culturel en lui fournissant des outils de base de son propre travail autonome;
- ▶ asseoir chez l'apprenant, par la pratique des méthodes actives, participatives et le dialogue, l'apprentissage de la vie en commun, du travail en équipe et de la coopération;
- ▶ entraîner l'apprenant à connaître et à pratiquer tant les prérogatives que les

obligations d'un membre actif d'une société démocratique;

- ▶ rendre l'apprenant attentif et sensible aux valeurs de l'engagement personnel et de la solidarité, de la responsabilité parentale et de la protection de l'environnement;
- ▶ créer et stimuler chez l'apprenant l'esprit d'entreprise;
- ▶ fournir à l'apprenant toute information apte à l'orienter sur les débouchés dans la vie active;
- ▶ répondre aux besoins du pays en cadres ayant un niveau élevé de savoir-faire, d'expertise et de recherche scientifique et technologique.

L'enseignement fondamental a pour objet de développer chez les élèves des apprentissages fondamentaux qui contribuent au développement progressif de leur autonomie intellectuelle, physique et morale afin de leur permettre de poursuivre leurs études ou de s'insérer dans la vie active. Il accueille les enfants à partir de 6 ans, est constitué d'un bloc unique de 9 ans et sanctionné par le diplôme d'études fondamentales.

La loi ordonne la création d'un espace de concertation regroupant tous les acteurs concernés par l'éducation. Cet espace est chargé de :

- ▶ créer un réseau d'échanges entre les partenaires de l'éducation afin de favoriser une bonne circulation de l'information et d'aider à des prises de décisions pertinentes;
- ▶ mettre en synergie toutes les potentialités pour le développement de l'école.

Son fonctionnement, comme les rôles et responsabilités des différents acteurs, sont fixés par conventions.

La composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil Supérieur de l'Education sont fixées par décret.

Le financement de l'éducation et de la formation est assuré par l'Etat, les collectivités territoriales, les communautés et le privé. Les modalités d'intervention de ces différents acteurs seront fixées par décret.

L'Etat veille à assurer une allocation équilibrée des ressources destinées à faire face aux charges d'éducation et de formation avec comme priorité l'enseignement fondamental, les centres d'éducation pour le développement (CED) et la formation professionnelle et technique.

L'évaluation vise le contrôle des connaissances académiques ainsi que l'atteinte des buts et objectifs de la politique éducative.

Elle porte sur les compétences et est pratiquée périodiquement et de façon continue par les enseignants qui informent les apprenants et parents ou tuteurs des résultats obtenus.

Les ministres de l'éducation en déterminent les modalités. Elle est exécutée et organisée par les corps et structures commis à cette tâche.

A partir de l'enseignement fondamental, le passage d'un ordre d'enseignement à un autre est subordonné à au moins la détention du diplôme terminal de l'ordre inférieur.



Littérature en ligne (LiLi)

LiLi est un centre de ressources et d'échanges destiné aux professeurs de lettres du niveau secondaire (collèges et lycées). Rendez-vous sur le site de Bibliopolis (<http://www.bibliopolis.fr>), vous trouverez en page d'accueil un formulaire d'inscription à cette mine d'informations. En effet, une fois l'inscription faite vous aurez accès à une salle des professeurs richement dotée. On vous propose l'accès libre à 337 oeuvres en texte intégral. Ces oeuvres sont classées par auteur (rubrique [Tout sur un auteur](#)) ou thématique abordée (rubrique [Tout sur un thème](#)). Pour chacune d'entre elles vous disposerez d'un très bref résumé et d'extraits choisis (rubrique [Tout sur une oeuvre](#)).

Une [Foire aux questions](#) vous permet de découvrir les richesses complémentaires de LiLi.

Suivi du Forum mondial Education pour tous (UNESCO)

L'UNESCO gère le site de référence pour tous ceux qui sont intéressés par le suivi du Forum Mondial Education pour tous. Vous trouverez à <http://www.unesco.org/education/efa/fr/index.shtml> le Cadre d'action de Dakar, bien sûr, mais aussi les documents de référence qui l'ont précédé (cadre d'action de Jomtien, bilan à mi-parcours).

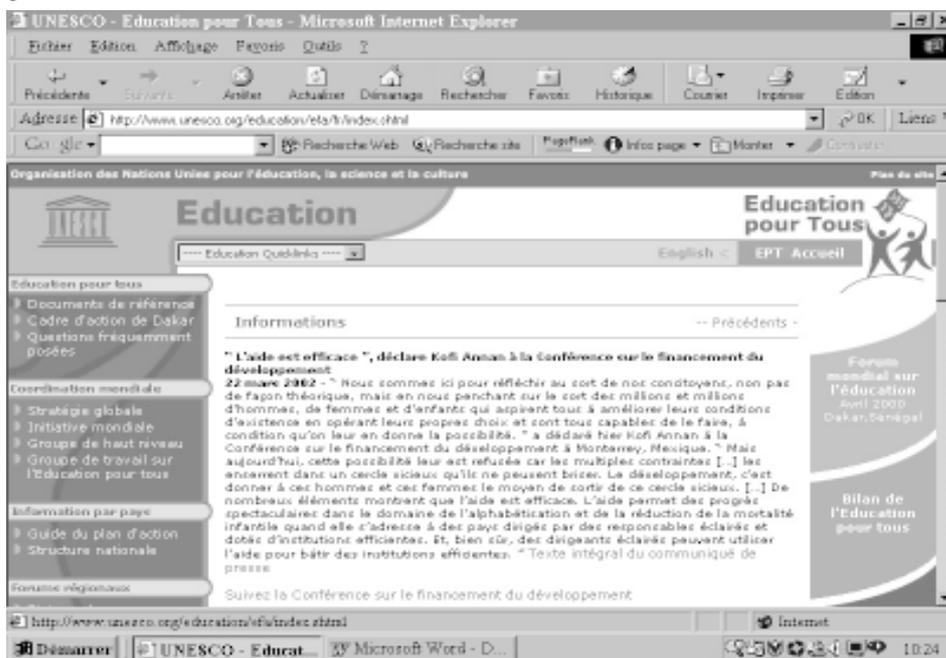
Concernant le suivi proprement dit, tous les rapports de réunions et documents relatifs à la coordination mondiale (Stratégie globale, Initiative mondiale, Groupe de haut niveau, Groupe de travail sur l'EPT) sont à votre disposition en direct.

Le rubrique [Informations pays](#) permet de consulter au format PDF le Guide pour la préparation des plans d'action nationaux (PNA) et présente les structures nationales EPT (coordonnateurs, noms des membres des forums nationaux, efforts d'intégration des PNA aux cadres de développement).



La [Lettre de LiLi](#) vous présente l'actualité (réforme des programmes, par exemple), un dossier thématique et les annonces des abonnés. Un [Forum](#) vous permettra d'échanger avec vos collègues.

[Infos profs](#) vous ouvre l'accès à des informations professionnelles, des activités à mener en classe, ... Vous aurez même la possibilité de composer et d'estimer le prix d'un manuel scolaire taillé à vos mesures.



Il en va de même pour la rubrique [Forums régionaux](#) qui présente les structures régionales de suivi et leurs activités.

La rubrique [Suivi de l'Education pour tous](#) présente l'Institut des statistiques de l'UNESCO et donne accès en ligne au rapport de suivi 2001.

En cliquant sur le lien [Partage du savoir](#), vous accédez à une présentation

des six programmes interinstitutions mis en place par la communauté internationale en suivi du Forum et à une série de récits d'expériences pays, un tableau concret de l'éducation de base dans le monde.

Enfin, le lien [Partenariats en action](#) permet de découvrir les activités engagées tant par les organisations internationales (gouvernementales ou non-gouvernementales) que par la société civile.



Afrique

La Nouvelle Initiative Africaine et l'Union Africaine. Une évaluation préliminaire

H. Melber

Fusion de trois plans visant à la renaissance africaine, la Nouvelle Initiative Africaine (NIA) vise au redressement durable de l'Afrique. Les dirigeants africains se sont entendus collectivement sur les objectifs qui suivent :

- ▶ renforcer les mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits et assurer qu'ils sont utilisés pour le maintien et la restauration de la paix;
- ▶ promouvoir et protéger la démocratie et les droits humains en développant des normes claires de responsabilité, de transparence et de gouvernance participative;
- ▶ restaurer et maintenir la stabilité macro-économique en définissant des standards et des objectifs pour les politiques fiscales et monétaires et en développant des cadres institutionnels appropriés;
- ▶ créer des cadres légaux et réglementaires transparents pour les marchés financiers et les audits de sociétés privées et publiques;
- ▶ revitaliser et étendre l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et aux services de santé;
- ▶ promouvoir le rôle des femmes dans le développement social et économique;
- ▶ doter les Etats de la capacité d'établir et d'appliquer un cadre légal et de maintenir l'ordre de la loi;
- ▶ promouvoir le développement des infrastructures, de l'agriculture et de sa diversification.

Le document programme identifie les conditions préalables, les thèmes majeurs et secteurs prioritaires. Un programme d'action spécifie les mesures à prendre, les coûts exigés et leur échéancier pour les 6 premiers mois.

Les premières réactions des pays industrialisés sont plutôt positives. Mais la situation politique internationale fait que la réponse aux défis qui se posent au continent africain ne constitue pas une priorité.

Dans le même temps, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) se transformait en Union Africaine (UA), une structure qui devrait refléter, porter cette nouvelle volonté politique. Certaines des mesures préconisées par la NIA (lutte contre la corruption, résolution des conflits) ne pourront être assurées par la nouvelle structure sur base de l'Acte constitutif adopté alors qu'elles étaient intégrées au projet préliminaire de traité.

Telle que définie actuellement l'UA risque donc de limiter l'impact du schéma de développement tracé par la NIA.

Autre constat, la NIA n'est pas assortie de changements dans la philosophie qui sous-tend la politique, la société civile n'ayant par exemple aucunement été associée à la réflexion. Elle pourrait cependant être le catalyseur d'une telle mutation.

In : *Développement et Coopération*, n°1/2002, janvier-février, p. 14 à 17. -

Financement

Donnant-donnant : le nouveau credo Nord-Sud

L. Caramel

La Conférence de Monterrey sur le financement du développement est qualifiée par le Secrétaire général de l'ONU de "forum économique le plus important des vingt dernières années". Il y a 20 ans le Sommet Nord-Sud de Cancun était censé poser les bases d'un nouvel ordre économique mondial. Vingt ans plus tard, le nombre de pauvres a augmenté de 50%. Ils représentent près de 40% de la population mondiale.

Près de 60 chefs d'Etat sont donc attendus pour adopter le "Consensus de Monterrey", un texte d'ores et déjà ficelé au terme de quatre réunions préparatoires auxquelles participaient toutes les délégations, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et l'Or-

ganisation Mondiale du Commerce.

D'après les participants, cet accord préalable est le témoin d'un nouvel esprit, celui de partenariat fondé sur la responsabilité partagée. Le nouveau plan de développement pour l'Afrique (NEPAD) constituera un exemple de cette évolution et sera cité en exemple de ce nouvel esprit.

Le texte renvoie aux objectifs du Millénaire, adoptés par les Nations Unies en septembre 2000, qui prévoient notamment de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 [*ndlr* : dans le secteur de l'éducation l'objectif est d'atteindre la scolarisation primaire gratuite et universelle d'ici 2015].

Ce projet quasi définitif de consensus masque les tensions provoquées par l'attitude des Etats-Unis qui ont verrouillé le débat en conditionnant leur participation à un accord préalable sur un niveau d'engagement qui est très en deçà de tous les espoirs. En outre, des propositions telles que la création d'une taxe internationale, le doublement du montant de l'aide publique ont été évacuées à la demande quasi unanime des donateurs.

Reste l'espoir ténu que certains pays fassent des propositions allant au-delà du texte.

In : *Le Monde Economie*, mardi 19 mars 2002, p. I. -

Le "consensus de Monterrey" lie développement et partenariat

L. Caramel

Le consensus de Monterrey ne comporte aucun engagement concret, aucun agenda lié à l'atteinte des objectifs affichés. Il propose une vision et des principes qui devraient permettre aux exclus d'intégrer le processus de mondialisation et clarifie les responsabilités de chacun.

Passant sur les critiques émises depuis

1997 sur les politiques économiques préconisées depuis 1980, le texte de Monterrey fait de l'économie de marché, du jeu du commerce mondial et des investissements directs étrangers la voie royale du rattrapage économique.

Le texte met aussi clairement fin à une relation Nord-Sud fondée sur un devoir d'assistance en énonçant dans son préambule que chaque pays est responsable de son développement. L'aide se mérite désormais par son efficacité.

Le consensus de Monterrey tente néanmoins d'apporter une réponse à la montée des inégalités en accordant la priorité à la lutte contre la pauvreté que ce soit dans les politiques d'aide publique ou l'utilisation des ressources générées par les allègements de dette. L'Etat et les institutions se voient reconnaître le droit de jouer un rôle dans l'économie de marché. En bref, quelques avancées mais pas de solution miracle et aucune garantie sur un quelconque engagement des pays du Nord en réponse à l'engagement des pays du Sud.

In : *Le Monde économie*, mardi 19 mars 2002, p. II. -

Formation professionnelle et technique

Lier le monde du travail, la formation professionnelle et le savoir

 Unevoc

Une Conférence ayant pour thème *Lier le monde du travail, la formation professionnelle et le savoir : se former pour la survie et la croissance économique* s'est tenue en Suisse en septembre 2001. Les participants ont centré leur débat sur l'économie informelle et émis les recommandations qui suivent :

- ▶ les gouvernements doivent mettre en place des cadres politiques appropriés pour le développement du secteur informel. Les secteurs formel et informel nécessitent une politique intégrée;
- ▶ la transmission de la formation par le secteur privé doit être encouragée et appuyée par les pouvoirs publics;

- ▶ le financement exige un partenariat entre intervenants public et privé. Les gouvernements devraient éviter les règles et les procédures trop rigides, tout en contribuant de manière positive à maîtriser les défaillances du marché;
- ▶ les compétences doivent être comprises dans leur plus large acception et regrouper les aptitudes pratiques, les connaissances tacites et les compétences sociales;
- ▶ une harmonisation doit s'opérer dans les manières de reconnaître et d'officialiser les systèmes formel et non formel;
- ▶ l'accès à la formation doit tenir compte des besoins des pauvres, des femmes, des jeunes et des handicapés;
- ▶ la formation, incluant une éducation de qualité, devrait contribuer au développement des individus, des micro-entreprises et des défavorisés, et transmettre des compétences de base transférables;
- ▶ le contexte historique et culturel a une incidence sur les contenus et les modalités de transmission.

Les agences ont été invitées à affecter davantage de ressources à l'économie informelle, à apporter leur soutien à son développement et à encourager la reconnaissance de son potentiel. Les bailleurs de fonds ont été invités à pro-

mouvoir la complémentarité entre les secteurs formel et informel.

In : *Bulletin Unesco-Unevoc*, janvier 2002/2, p. 2. -

France

Donner le plus à ceux qui ont le moins

 L. Bronner

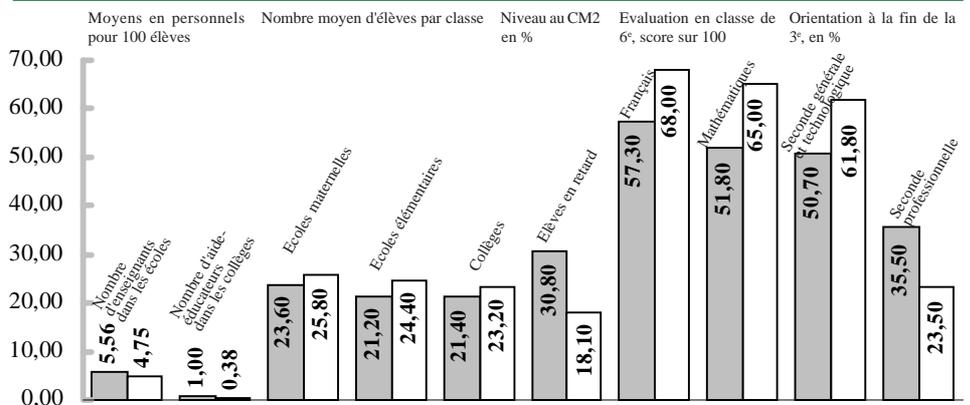
L'éducation fondée sur la discrimination positive recouvre deux structures spécifiques : les zones d'éducation prioritaire (ZEP) et les réseaux d'éducation prioritaire (REP).

La discrimination positive se traduit par des postes et des heures d'enseignement supplémentaires. Les écoles bénéficient de 17% de maîtres en plus. Les effectifs de classe sont réduits. Les enseignants travaillant en ZEP (près d'un enseignant sur 5 dans le secteur public) bénéficient d'indemnités et de facilités de mutation.

Près d'un million d'écoliers et 470.000 collégiens, soit respectivement 15 et 18% de l'effectif global, sont concernés par le dispositif. Plus de 60% des élèves concernés sont d'origine défavorisée (39% hors ZEP) et les enfants d'ouvriers ou d'inactifs y sont surreprésentés.

In : *Le Monde*, 20 janvier 2002, p. 10. -

Education prioritaire : indicateurs 1999-2000 ■ en ZEP □ hors ZEP



Mai 2002
L M M J V S D
1 2 3 4 5
6 7 8 9 10 11 12

Agenda

22 au 24 mai 2002 ... Ouagadougou ... Burkina Faso ... Réunion du Comité restreint chargé de la préparation matérielle de la 50e session ministérielle.

Evaluation

 *Les indicateurs comme outils des politiques éducatives.* - Bruxelles : De Boeck, 2001. - 126 p. -

Le principal attrait des indicateurs internationaux de l'enseignement, tels ceux de l'OCDE, est la continuité du cadre théorique et méthodologique. Cette stabilité méthodologique permet de suivre et d'analyser l'évolution comme de déceler les nouveautés, les fléchissements et déviations par rapport au projet initial. Les indicateurs sont utilisés tant par les médias que par le monde politique pour étayer leur analyse des politiques de l'éducation.

Dix ans après le lancement de cet outil, l'ouvrage met en évidence des aspects particuliers de l'exploitation des indicateurs internationaux et offre de nouvelles perspectives d'analyse comparée de l'enseignement.

Au fil de la revue, les articles présentent les indicateurs de l'éducation en France, aux USA, le travail de l'International Association for the Evaluation of Educational Achievement, les indicateurs de processus sur le fonctionnement de l'école (projet INES de l'OCDE), ceux de résultats en Afrique francophone (PASEC) et la Classification Internationale Type Education (CITE de l'Unesco). Ainsi est soulignée la polyvalence des indicateurs existants et les champs d'application porteurs de développement fertile.

 *La conduite d'une étude de besoins en éducation et en formation. Une approche systématique* / J. J. Lapointe. - Québec : Presses Universitaires du Québec, 1995. - 307 p. -

L'auteur présente une méthodologie opérationnelle d'analyse de conception et de mise en priorité de besoins fondée sur une approche systématique. L'étude des besoins d'apprentissage peut être à la fois interne et externe. Interne si l'on étudie l'écart existant entre les objectifs du système et ses extrants. Externe si l'on mesure l'écart existant entre les objectifs de l'environnement, les objectifs d'un système et ses extrants.

Une méthodologie est proposée. Dans une première étape, il s'agira de formuler la problématique en collectant des données auprès des acteurs concernés. Ces données alimentent une banque de propositions. Celle-ci sera utilisée, dans une deuxième phase, pour construire un questionnaire qui exprime sous forme d'indicateur le besoin, soit par exemple le souhait d'améliorer son degré de maîtrise, l'importance d'une compétence, l'utilité d'une tâche.

Etant donné qu'une étude de besoins est reliée à la mesure des opinions et des attitudes, une telle étude est généralement liée à une échelle de jugements qui permet de prioriser les besoins. La suite du processus (traitement et saisie des données, analyse des résultats,...) relève des statistiques.

Financement

 *Repenser l'aide à l'Afrique* / N. van de Walle, T.A. Johnstone. - Paris : Karthala, 1999. - 166p. -

L'aide publique au développement joue toujours un rôle essentiel dans le financement des investissements publics et des budgets des Etats africains. Pourtant, malgré l'importance de cette aide et des résultats non négligeables, les performances du développement ont déçu tant les africains que les donateurs.

De fait, le développement et l'aide sont confrontés à un problème central en Afrique : l'utilisation des ressources publiques, dont celles de l'aide, est inefficace car, dans les pays bénéficiaires, les capacités de gestion de l'Etat sont trop faibles. En termes de propositions avant d'envisager une augmentation du volume de l'aide, il convient d'abord de renforcer les capacités d'absorption de l'aide et de veiller à la mise en place des conditions qui lui permettraient d'être plus efficace (stabilité macroéconomique en premier).

Il conviendrait dans le même temps d'alléger le fardeau que constitue la gestion de l'aide en simplifiant le portefeuille de l'aide des pays, en adaptant les montants de l'aide programme et de l'aide projet aux capacités des pays et en déterminant le rôle des ONG.

Il faudrait enfin améliorer la fonction publique, renforcer les unités centrales de planification, améliorer l'information et modifier les relations donateurs-bénéficiaires.

 *Dettes et pauvreté. Solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu* / J.-Y. Moisson et M. Raffinot. - Paris : Economica, 1999. - 225 p. -

L'allègement de la dette est-il la meilleure solution pour favoriser le développement des pays à faible revenu ?

Après une étude des spécificités des pays à faible revenu concernant la dette, l'initiative de réduction de la dette et la notion de soutenabilité de la dette, les auteurs analysent plus en détail la structure de la dette dans 5 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Madagascar).

Quatre leçons se dégagent de cette analyse :

- ▶ au regard des critères classiques, la dette de ces pays est soutenable;
- ▶ le pronostic de soutenabilité dépend étroitement du type de financement que les pays les plus pauvres recevront dans le futur;
- ▶ toutes les initiatives proposant des annulations de dette bénéficient aux pays les plus endettés, les gouvernements ont donc intérêt à s'endetter pour bénéficier des mesures de réduction;
- ▶ enfin, il faut dépasser l'évaluation de la soutenabilité de la dette en termes purement économiques en intégrant la dimension politique ou éthique (comme l'aide au développement).



Sujets	N ^{os}	Page
▼ Conférence des Ministres de l'Éducation des Pays ayant le français en partage (CONFEMEN) ▼		
Bureau de la CONFEMEN - <i>Beyrouth, 28 et 29 mai 2001</i>	n°46	p. 2 et 3
Commission Administrative et Financière - <i>Beyrouth, 27 mai 2001</i>	n°46	p. 3
Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC)		
Comité scientifique - <i>Sèvres, 5 au 7 février 2001</i>	n°45	p. 4
Comité scientifique - <i>Québec 3 au 5 juillet 2001</i>	n°47	p. 2
Secrétariat Technique Permanent	n°49	p. 12
Suivi de la 49 ^e session ministérielle - Réunion des correspondants nationaux des pays membres du Bureau de la CONFEMEN - <i>Dakar, 26 au 30 mars 2001</i>	n°45	p. 3
▼ Francophonie ▼		
Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF)		
Comité de programme éducation et formation sur le thème de l'éducation de base <i>Paris, 31 mai et 1^{er} juin 2001</i>	n°46	p. 4
Appui à la concertation et à la mise en oeuvre des politiques de formation professionnelle		
Séminaire transnational de concertation et d'échanges - Europe centrale et orientale <i>Bucarest, 1 au 6 octobre 2001</i>	n°49	p. 2
Organisation internationale de la Francophonie (OIF)		
Conférence ministérielle de la Francophonie - <i>Ndjaména, février 2001</i>	n°45	p. 2
Conférence ministérielle de la Francophonie - <i>Paris, 11 janvier 2002</i>	n°50	p. 2
▼ Problématique de l'éducation ▼		
Éducation et formation techniques et professionnelles		
<i>Pacifique. Petits Etats insulaires</i>	n°47	p. 14
Éducation et SIDA	n°45	p. 7
	n°50	p. 14
Éducation pour tous. Obstacles	n°50	p. 14
Éducation pour tous		
<i>Conférence des chefs d'Etat des pays africains les moins scolarisés</i>	n°45	p. 5
Enseignement obligatoire. Financement et gestion des ressources		
<i>Europe</i>	n°49	p. 6
Facteurs de la réussite scolaire	n°47	p. 15
Formation professionnelle et technique		
<i>Afrique</i>	n°50	p. 15
Formations en ligne. Impact sur l'offre publique d'éducation	n°49	p. 14 et 15
Genre et résultats scolaires		
<i>OCDE</i>	n°50	p. 15
Gestion de la classe	n°47	p. 15
Gestion des enseignants	n°47	p. 14
Internet. Impact de l'utilisation en classe	n°46	p. 15
Investissements en recherche et développement. Impact		
<i>Europe</i>	n°46	p. 14 et 15
Scolarisation des filles	n°45	p. 15
Liaison enseignement coranique/enseignement formel	n°47	p. 14
Manuel scolaire en langues africaines. Etude coût/efficacité	n°50	p. 3
Personnel enseignant et extension de l'offre d'éducation	n°50	p. 14 et 15
Privatisation de l'éducation	n°45	p. 14 et 15
Réforme des curricula		
<i>Afrique de l'Ouest et du Centre</i>	n°48	p. 11
Savoirs scolaires	n°45	p. 15

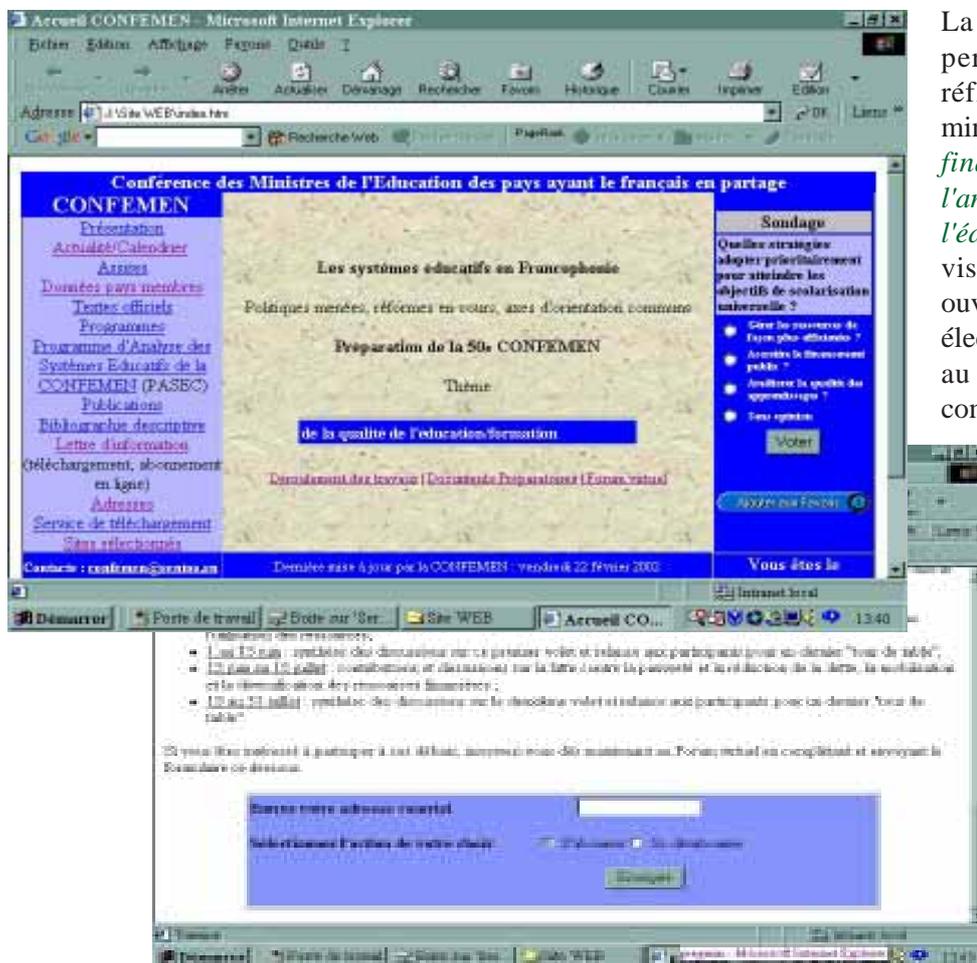
▼ Problématique du développement ▼ ▼		
Aide publique au développement	n°46	p.14
<i>Afrique</i>	n°45	p. 14
	n°48	p. 14
Codéveloppement	n°48	p. 14
Développement durable	n°46	p. 15
Initiative PPTE. Impact sur les systèmes éducatifs	n°48	p. 14 et 15
Insertion professionnelle des diplômés	n°49	p. 14
Pauvreté. Caractéristiques de la.		
<i>PVD</i>	n°48	p. 4 à 6
Pauvreté urbaine		
<i>Afrique</i>	n°48	p. 15
▼ Pays membres de la CONFEMEN ▼ ▼		
Bénin		
Financement de l'éducation		
Participation des familles	n°45	p. 14
Réforme budgétaire	n°50	p. 4 et 5
Répartition de la dépense d'éducation. Années 1993 à 1996	n°47	p. 4 et 5
Burkina Faso		
Cycle Primaire. Etat des lieux. Année 1998/99	n°45	p. 9 et 10
Allègement de dette. Impact sur la lutte contre la pauvreté	n°49	p. 14
Cameroun		
Ecoles privées	n°47	p. 6 et 7
Canada-Québec		
Formation des enseignants. Nouvelles orientations	n°49	p. 8 et 9
Indicateurs de l'éducation. Année 2001	n°49	p. 7 et 8
Comores		
Rentrée scolaire 2001/2002. Nouvelles orientations	n°49	p. 9
Congo		
Conseil national de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire	n°49	p. 10
Manuels scolaires. Politique nationale	n°48	p. 7
Statistiques scolaires. Année 1998/1999	n°46	p. 5 et 6
Côte d'Ivoire		
Education. Objectifs et priorités d'action 2000-2005	n°48	p. 14
Manuel scolaire. Système de prêt gratuit. Mesure d'incitation à la scolarisation des filles	n°46	p. 8
Plan national de développement du secteur éducation/formation	n°46	p. 6 et 7
Djibouti		
Loi d'orientation du système éducatif	n°48	p. 7 et 8
France		
Cycle primaire. Réforme des programmes scolaires	n°49	p. 15
Education pour tous. Bilan an 2000	n°48	p. 9
Guinée		
Association des parents d'élèves et amis de l'école (APEAE). Evaluation	n°47	p. 7 et 8
Education pour tous. Bilan an 2000	n°46	p. 9
Scolarisation des filles. Programme expérimental pour la réussite des filles aux examens nationaux	n°47	p. 15
Statistiques scolaires. Cycle primaire. Année 1999/2000	n°48	p. 10 et 11
Mali		
Ecoles communautaires	n°47	p. 9 et 10
Pédagogie convergente. Impact sur le système éducatif	n°46	p. 10
Mauritanie		
Allègement de dette. Impact sur le système éducatif	n°49	p. 15
Niger		
Financement de l'éducation. Partage des coûts. Réforme budgétaire	n°50	p. 6 et 7
Formation professionnelle et technique. Projet Nigetech	n°48	p. 15
Lettre de politique éducative. Décennie 2002-2012	n°50	p. 7 et 8
Programme décennal de développement de l'éducation (PDDE) 2002-2012	n°50	p. 8 à 10
Statistiques scolaires. Année 1999/2000	n°47	p. 10 et 11
Sénégal		
Ajustement structurel. Impact sur le système éducatif	n°46	p. 11
Langue d'enseignement et niveau socio-culturel. Impact sur les performances scolaires	n°45	p. 10 et 11
Plan national d'action pour l'éducation pour tous	n°48	p. 12
Répartition des dépenses d'éducation	n°50	p. 11 et 12

Tchad		
Statistiques scolaires	n°49	p. 11 et 12
Année 1998/99		
Année 1999/00	n°45	p. 11
Togo		
Ecoles d'initiatives locales	n°47	p. 11 et 12
▼ Pays non membres de la CONFEMEN		
Maroc		
Rapport national sur le développement humain. Année 1998/99	n°46	p. 13
▼ Organismes internationaux		
UNESCO		
Décennie de l'alphabétisation. Projet de plan d'action	n°48	p. 6
Education pour tous		
Plans d'action. Principes directeurs	n°45	p. 6
Groupe de travail sur l'éducation pour tous - <i>Paris, 10 au 12 septembre 2001</i>	n°48	p. 3
Rapport de suivi 2001	n°49	p. 4 et 5
Bureau International d'Education (BIE)		
46 ^e Conférence Internationale de l'Education - <i>Genève 5 au 8 septembre 2001</i>	n°45	p. 8
	n°48	p. 2 et 3
Réforme des curricula et réformes - <i>Libreville, 23 au 28 octobre 2000</i>	n°49	p. 3
▼ Services		
Agence canadienne de développement international (ACDI)		
Programme de renforcement institutionnel en matière technologique en Afrique francophone (PRIMTAF) - Réunion du Comité directeur		
<i>Montréal, 3 au 5 juillet 2001</i>	n°47	p. 3
Agence intergouvernementale de la Francophonie		
Canal Educatif Francophone - Site Web	n°50	p. 13
Chaire Unesco en sciences de l'éducation (CUSE - Dakar, Sénégal)	n°50	p. 12 et 13
Communauté européenne		
Eurydice, réseau d'information sur l'éducation en Europe - Site Web	n°48	p. 13
Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU) - Site Web	n°49	p. 13
Office national sur les enseignements et les professions (ONISEP) - Site Web	n°45	p. 13
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Site Web	n°50	p. 13
SUP-Jeunes - Site Web	n°45	p. 13
UNESCO		
Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNEVOC) - Site Web	n°46	p; 12
Bureau International d'Education (BIE) - Site Web	n°48	p. 13
Forum mondial sur l'éducation - Site Web	n°49	p. 13
Institut des Statistiques de l'Unesco (ISU) - Site Web	n°47	p. 13
Institut International de Planification de l'Education (IIPE) - Site Web	n°47	p. 13
International Institute for Capacity Building in Africa (IICBA) - Site Web	n°46	p. 12
▼ Notices bibliographiques descriptives		
Décentralisation		
La Décentralisation dans l'éducation : pourquoi, quand et comment ?	n°50	p. 16
Une gestion autonome dans les écoles	n°50	p. 16
Développement		
L'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21 ^e siècle ?	n°46	p. 16
Combattre la pauvreté dans le monde. Stratégies et études de cas	n°46	p. 16
Education de base		
Analyser une action d'éducation ou de formation. Analyser les programmes, les plans et les projets d'éducation ou de formation pour mieux les élaborer, les réaliser et les évaluer	n°48	p. 16
L'Ecole et les filles en Afrique. Scolarisation sous condition	n°45	p. 16
L'Enseignant et l'évaluation. Des gestes évaluatifs en question	n°45	p. 16
La Formation des enseignants. Enjeux, innovation et réflexivité	n°46	p. 16
Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies ? Quelles compétences ?	n°49	p. 16
La Gestion des enseignants de premier cycle au Bénin	n°49	p. 16

Piloter un établissement scolaire. Lecture et stratégies de la conduite du changement à l'école	n°48	p. 16
Les Politiques de gestion des personnels enseignants dans les pays d'Afrique subsaharienne	n°46	p. 16
Quel avenir pour les compétences ?	n°47	p. 16
Une pédagogie de l'intégration. Compétences et intégration dans l'enseignement	n°47	p. 16
Enseignement technique et formation professionnelle		
De la formation au métier. Savoir transférer ses connaissances dans l'action	n°45	p. 16
Economie du travail. La formation des salaires et les déterminants du chômage	n°48	p. 16
Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralités des normes et jeux d'acteurs	n°49	p. 16
Marché du travail et compétitivité en Afrique subsaharienne	n°49	p. 16
Petits patrons africains. Entre l'assistance et le marché	n°48	p. 16
Pratique de la formation. Du discours à la réalité	n°45	p. 16
Financement		
L'Aide au développement vue par ses gestionnaires. Rapport de synthèse	n°50	p. 16
Comment financer l'apprentissage à vie ?	n°47	p. 16
Coopération pour le développement. Rapport 1999	n°47	p. 16
Fiscalité, développement et mondialisation	n°50	p. 16



Forum virtuel



La CONFEMEN souhaite associer toute personne désireuse de contribuer à la réflexion sur le thème de la 50^e session ministérielle : *Stratégies de renforcement du financement et de la gestion en vue de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation/formation*. C'est cet objectif que vise la mise en place d'un forum virtuel ouvert à toute personne dotée d'une adresse électronique. Il se tiendra du mois de mai au mois de juillet 2002 et se déroulera comme suit :

- 1^{er} au 31 mai : contributions et discussions sur le pilotage des systèmes éducatifs et l'efficacité dans l'utilisation des ressources;
- 1^{er} au 15 juin : synthèse des discussions sur ce premier volet et relance aux participants pour un dernier «tour de table»;
- 15 juin au 15 juillet : contributions et discussions sur la lutte contre la pauvreté et la réduction de la dette, la mobilisation et la diversification des ressources financières ;
- 15 au 31 juillet : synthèse des discussions sur le deuxième volet et relance aux participants pour un dernier «tour de table».

Deux procédures pour vous inscrire :

- ▶ si vous disposez d'un accès à Internet, rendez-vous sur le site de la CONFEMEN (<http://www.confemen.org>), cliquez ensuite sur le lien **Forum virtuel**. Dans la page qui s'est ouverte, complétez le formulaire d'inscription et cliquez enfin sur le bouton **Envoyer**;
- ▶ si vous ne disposez que de l'accès au courrier électronique, envoyez un courrier à docdoc@sentoo.sn en indiquant dans l'objet Inscription au Forum virtuel CONFEMEN.

Le forum sera modéré, vous recevrez dès votre inscription un descriptif de son mode de fonctionnement.